



RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Salle des Bruants, le

Jeudi 10 décembre 2020 à 20 H

Affiché le 4 décembre 2020

Le Maire,
Yan COURIO



ORDRE DU JOUR :

Présentation du Syndicat du Bassin Versant du Brivet (ne donnant pas lieu à délibération)

- 1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 octobre 2020*
- 2. Détermination du nombre d'adjoints suite à démission*
- 3. Election d'un nouvel adjoint*
- 4. Indemnités des élus*
- 5. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de la CCES*
- 6. Travaux d'extension du groupe scolaire – Convention de prestations de services avec la CCES pour la conduite des opérations*
- 7. Travaux d'aménagement de la Maison du Bienveillant - Avenant n°1 lot n°1*
- 8. Travaux d'aménagement de la Maison du Bienveillant – Acceptation et agrément de sous-traitance lot n°1*
- 9. Exonération de loyer – Covid 19 – Cabinet Esthéticienne*
- 10. Fixation des tarifs communaux 2021*
- 11. Décision modificative n°2*
- 12. Autorisation dépenses d'investissement anticipées 2021*
- 13. Convention de prestation paie avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique – Avenant n°1*
- 14. Questions diverses*